



L'USAN adhère à la Fédération française de spéléologie (F.F.S.) et respecte l'**éthique fédérale**, résumée dans :

- la Charte de spéléologie (F.F.S.) : [http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte\\_du\\_speleologue.pdf](http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_du_speleologue.pdf)
- la Charte interfédérale du canyonisme (F.F.S., F.F.M.E., F.F.C.A.M.) : [http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte\\_canyon\\_attitude\\_06\\_11\\_09\\_.pdf](http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_canyon_attitude_06_11_09_.pdf)

De plus l'USAN a signé :

- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011 : <http://www.l.nancy.fr/loisirs/sport/ensemble-faisons-equipe-contre-les-discriminations.html>
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 : pour l'organisation d'**activités spéléologiques éducatives** dans les écoles primaires
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (n° 147102) : possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec des chèques-vacances
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle : possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec les tickets CAF

### *Activités pratiquées*

L'USAN pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyonisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives, scientifiques, culturelles et artistiques, promotionnelles et éducatives**, de **protection** et de **secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyonisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- plongée souterraine,
- canyonisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade - dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique - au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine Alfred Nakache (Nancy) en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyonisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'USAN organise (ou participe) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (M.J.C., services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme<sup>3</sup>, les Journées européennes du patrimoine, l'opération « Faîtes du sport » au centre commercial St Sébastien à Nancy, la Fête de l'eau, la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'USAN organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

### *Les membres*

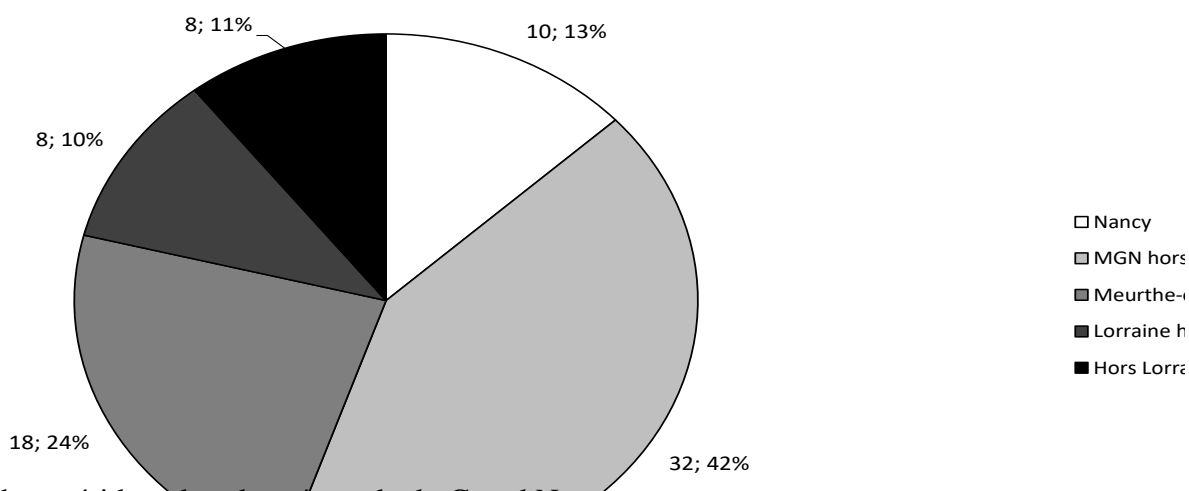
Depuis les années 90 l'USAN est, de part son effectif licencié, presque chaque année le premier club fédéral !

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Effectif licencié à l'USAN</b>	<b>74</b>	<b>77</b>	<b>80</b>	<b>97</b>	<b>77</b>	<b>88</b>	<b>93</b>	<b>73</b>	<b>76</b>
<b>Effectif fédéral</b>	7 300	7 414	7 502	7 677	7 817	7 853	7 766	7 684	7 135
<b>Représentativité de l'USAN</b>	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,3 %	1,0 %	1,1 %	1,2 %	1,0 %	1,1 %
<b>Nb de clubs fédéraux</b>	484	481	466	457	459	456	441	430	420
<b>Effectif moyen des clubs fédéraux</b>	14,6	15,0	15,6	16,3	16,6	16,8	17,2	17,1	17,0

<sup>3</sup> Site fédéral présentant les journées : <http://jnsf.ffspeleo.fr>

En 2017, l'USAN est le 2<sup>e</sup> plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'USAN a un **effectif supérieur à 44 des 77 comités départementaux** et à **2** (Corse et Île de la Réunion) **des 13 comités régionaux**.<sup>4</sup>

Répartition géographique des membres licenciés en 2017 :



55,3 % des membres résident dans la métropole du Grand Nancy.

Bénévoles réguliers en 2017 :

Comité directeur : 9 hommes (dont président et secrétaire)  
1 femme (dont trésorière)

Responsables de commissions : 24  
(dont 2 femmes)

Pratique féminine en 2017 :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club USAN	22	54	28,9 %
Départementale (C.D.S. 54)	24	74	24,5 %
Régionale (LIGES)	119	322	27,0 %
Nationale (F.F.S.)	1 903	5 232	26,7 %

Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2017 :

- Cadres fédéraux de spéléologie : 13 (dont 13 initiateurs)
- Cadres fédéraux de canyoning : 7 (dont 5 initiateurs, 1 moniteur et 1 instructeur)
- Autres cadres du club non diplômés : 14 (dont 12 en spéléologie et 2 en canyoning)
- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéleo-secours français) : 2
- Nombreux titulaires de :
  - diplômes d'animateur/directeur en A.C.M. : BAFA ou BAFD
  - diplômes de secouriste : B.N.S., A.F.P.S., C.S.S.T., P.S.E. ou P.S.C.
  - diplômes de plongée de la F.F.E.S.S.M. et PADI

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2017 :

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Total
<b>Homme</b>	0	1	6	1	39	7	<b>54</b>
<b>Femme</b>	0	0	1	2	17	2	<b>22</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>56</b>	<b>9</b>	<b>76</b>

Âge des membres licenciés en 2017 :

- Âge moyen : 43,3 ans (Meurthe-et-Moselle : 43,0 / Lorraine : 40,6 / National : 41,7)
- Âge médian : 45 ans (Meurthe-et-Moselle : 45 / Lorraine : 40 / National : 43)
- 1<sup>er</sup> quartile : 36 ans (Meurthe-et-Moselle : 31 / Lorraine : 28 / National : 30)

<sup>4</sup> Source : *Le Descendeur*, document annuel d'A.G. de la F.F.S. ; <http://ffspeleo.fr/descendeur-123.html>

## Licences fédérales individuelles temporaires délivrées

	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nb de mineurs	96	59	154	81	112	<b>502</b>
Nb d'adultes	154	152	181	181	228	<b>896</b>
<b>Total USAN</b>	<b>250</b>	<b>211</b>	<b>335</b>	<b>262</b>	<b>340</b>	<b>1 398</b>
Total Lorraine	749	511	743	645	687	<b>3 335</b>
% Lorraine	33,4 %	41,3 %	45,1 %	40,6 %	49,5 %	<b>41,9 %</b>
Total France	7 443	6 930	7 565	7 022	6 499	<b>35 459</b>
% France	3,4 %	3,0 %	4,4 %	3,7 %	5,2 %	<b>3,9 %</b>

Sur les 5 dernières années l'USAN a délivré 1 398 licences fédérales individuelles temporaires. Cela représente presque la moitié des licences délivrées dans la région Lorraine et 3,9 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.<sup>4</sup>

### Partenaires financiers historiques

- Ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, État (C.N.D.S.), Fédération française de spéléologie, comité départemental de spéléologie et Ligue spéléologique lorraine, fabricants et vendeurs de matériels (sociétés Cévennes évasion, Expé, MTDE et Résurgence)

### Points forts

- Effectif important (2<sup>e</sup> plus important club de France)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine Nakache créant du lien entre les membres
- Bonne maîtrise financière
- Programme d'activités pluridisciplinaire riche et varié

### Faiblesses

- Âge moyen des adhérents trop élevé
- Fidélisation des adhérents trop faible
- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible pour encadrer en A.C.M.

## Orientations et plan d'actions

- Rajeunir les adhérents :
  - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
    - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
    - **Problème :** l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles ; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en A.C.M. par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
    - diversification auprès des établissements scolaires et des universités via le S.U.A.P.S.
  - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
    - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
    - grâce au site internet du club
    - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir
    - par une présence dans les médias
  - En favorisant l'adhésion de jeunes :
    - par une cotisation à moindre de coût grâce aux conventions A.N.C.V. et CAF 54
    - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
    - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée
- Poursuivre la féminisation du club :
  - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
    - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
    - grâce au site internet du club
    - par une présence dans les médias

- En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles
- En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
  - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club
- Fidéliser les adhérents :
  - En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
  - En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
  - En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
    - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
    - sous forme imprimée pour les bibliothèques
  - En créant du lien entre les adhérents :
    - avec une liste de discussion électronique
    - à l'aide d'un annuaire des membres
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
  - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
  - En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations
- Diversifier les sources de financement :
  - En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
  - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
    - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
  - En participant aux réunions du CDOS, de l'O.M.S, de la D.D.J.S.C.S., etc.
  - En s'ouvrant aux publics handicapés :
    - support à une opération avec des personnes atteintes de la sclérose en plaque
    - stage de découverte pour personnes non-voyantes au Spéléodrome
  - En diffusant le bulletin d'information du club :
    - mise en ligne sur internet
    - communication du bulletin aux diverses instances
  - En disposant d'une visibilité sur internet :
    - avec un site internet disposant d'un alias fédéral<sup>5</sup>
    - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia<sup>6</sup>
    - avec une page Facebook<sup>7</sup>

## **Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral**

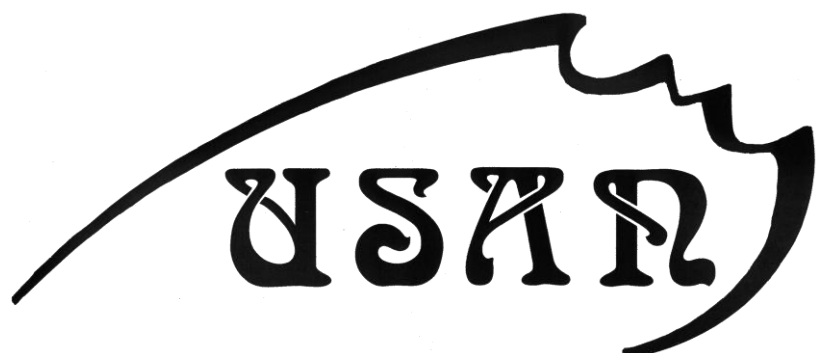
- Projet de développement régional 2018-2020 : ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
  - **1. Pratiquer :**
    - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point
    - facilitation de la participation des jeunes aux activités
    - facilitation de la participation des femmes aux activités
  - **2. Développer :**
    - gestion d'un fichier des adhérents
    - création d'un lien durable avec les adhérents
    - création d'un espace d'échange pour les adhérents

<sup>5</sup> Site internet du club : <http://usan.ffspeleo.fr>

<sup>6</sup> Page de présentation du club sur Wikipédia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_spéléologique\\_de\\_l'agglomération\\_nancéienne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne)

<sup>7</sup> Page Facebook officielle du club : <http://www.facebook.com/usannancy>

- amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
  - organisation de visites de cavités pour des publics cibles
  - participation aux diverses réunions
  - prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le projet
- **3. Former :**
    - facilitation de l'accès aux formations
    - accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
    - enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque
  - **4. Protéger et préserver :**
    - sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
    - inventaire des sites souterrains naturels ou non
- **Projet fédéral 2017-2021<sup>8</sup> :** ce projet est construit sur 2 ambitions dans lesquelles les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
    - **Ambition n° 1 : Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressource dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international :**
      - développer la prévention
      - assurer les secours en milieu souterrain
      - réalisation de supports adaptés de présentation des actions
      - amélioration de la couverture presse
      - utilisation des moyens modernes de communication
    - **Ambition n° 2 : Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs :**
      - développement des actions orientées vers le public jeune
      - augmentation du nombre de fédérées féminines
      - accueil des pratiquants en famille
      - poursuite du programme « Spéléo et canyon pour tous »
      - développement de la pratique hybride en structures artificielles
      - valorisation des plus-values éducatives de la spéléologie et du canyonisme
      - formation des dirigeants aux dispositifs réglementaires
      - développement de la formation des pratiquants dans les domaines de la connaissance et de la préservation des milieux de pratique
      - poursuite de l'intégration du canyonisme
      - création des conditions d'une parité hommes/femmes



<sup>8</sup> Document en téléchargement sur le site fédéral :

<http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=../image/uploader/uploadify/article/pdf/&fichier=21-projet-fdral-2017-2021.pdf>